

GESTION DU RISQUE ROUTIER

61 % des accidents du travail en France sont dus à la circulation routière.

Au-delà de la perturbation de son activité et d'une éventuelle atteinte à son image, un accident matériel coûte en moyenne 3 000 € à l'entreprise, auxquels s'ajoutent le cas échéant, des frais considérables en cas d'accident corporel grave.

Parallèlement aux coûts matériels, les coûts indirects, immatériels et transférés (infractions au code de la route, au code du travail, de la sécurité sociale et au code pénal) ont un impact non négligeable sur le budget assurances de l'entreprise.

La prévention du risque routier s'inscrit donc dans une démarche globale de gestion des risques en entreprise.

Vos enjeux : maîtriser et anticiper le risque routier, première cause d'accidents mortels au travail

Risque Humain	<ul style="list-style-type: none"> • Dommages subis par les collaborateurs : blessure, invalidité temporaire ou permanente, décès • Estimation du coût moyen d'un accident du travail : 400 000 € pour un décès, 86 000 € pour une incapacité permanente et 25 000 € pour une incapacité temporaire
Risque Matériel	<ul style="list-style-type: none"> • Désorganisation interne • Perte de chiffre d'affaires et de marchandises • Impact au niveau des véhicules (immobilisés, détruits, volés...)
Risque Immatériel	<ul style="list-style-type: none"> • Démotivation et déresponsabilisation des salariés • Atteinte à l'image de l'entreprise • Atteinte à la qualité et/ou perte de confiance des clients, des assureurs, des loueurs
Risque Pénal	<ul style="list-style-type: none"> • Sanctions lourdes encourues par les employeurs en cas d'accidents de travail ou de maladies professionnelles (évolution du Code Pénal et de la jurisprudence depuis 1994) • Responsabilité de l'employeur recherchée à la suite d'un accident de la circulation dans lequel un salarié est impliqué

Notre approche : un plan de prévention visant à réduire le coût total du risque

Marsh et Automobile Club Prévention vous proposent un concept de prévention qui privilégie les actions dans la durée et l'accompagnement au sein même de votre entreprise. Cette offre *Préventic PME-PMI* destinée aux entreprises de tous secteurs d'activités, est spécialement adaptée aux parcs de 15 à 150 véhicules.

Cette démarche peut notamment vous permettre de bénéficier d'un tarif prénégocié auprès d'une des compagnies leader du marché de l'assurance.

En collaboration avec



AUDIT	CONSEIL	ACCOMPAGNEMENT	SOLUTIONS & ASSURANCES
<ul style="list-style-type: none"> • Constitution de groupes de travail • État des lieux statistique et comportemental • Rédaction d'un cahier des charges 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation • Gouvernance de l'entreprise • Environnement de conduite • Parc de véhicules 	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions de suivi • Rapport de synthèse • Recommandations 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse de la fréquence des sinistres • Meilleure considération du risque par les assureurs • Impact sur les primes d'assurances

CONCRÈTEMENT



Prévention et réduction du coût total du risque

Une société d'entretien et de nettoyage disposant d'un parc d'une centaine de véhicules lourds et légers connaît une sinistralité importante et en nette croissance.

L'indisponibilité chronique d'une partie de ses véhicules la contraint à immobiliser certains conducteurs.

La productivité et la rentabilité de l'entreprise se voient donc impactées de manière non négligeable et la motivation du personnel baisse, entraînant un turnover plus important.

→ Après avoir analysé sa sinistralité, afin de déterminer les catégories objectives de risques, Marsh accompagne cette entreprise sur deux volets :

1. Vis-à-vis du personnel :

- en instaurant un contrôle et un suivi dans le temps afin de restituer aux salariés les progrès réalisés, mais aussi les points à améliorer, en organisant des réunions ou séminaires, ou une communication particulière au sein de l'entreprise, par l'intermédiaire de journaux internes, mails ciblés et interviews personnalisées ;
- en définissant un plan de prévention/protection qui consiste en :
 - des actions de formation groupées,
 - des formations personnalisées,
- une mise en place du suivi des réalisations et des résultats pour faire évoluer de façon pertinente sa politique de prévention.

2. Vis-à-vis de la direction :

- en négociant un accord avec un grand assureur français qui permet de réduire le coût de la prime d'assurance, afin de financer une partie du coût du plan de prévention.

Les informations figurant dans la présente publication ont uniquement vocation à aborder les thèmes concernés de manière générale et n'ont nullement valeur de conseil personnalisé. Par conséquent, il convient de ne pas utiliser ces informations en tant que telles. Marsh est à votre disposition pour étudier vos besoins spécifiques.

Ni le présent document, ni aucune partie des informations qu'il contient ne peuvent être copiés ou reproduits sous aucune forme que ce soit sans le consentement de Marsh S.A.S., à l'exception des clients de Marsh S.A.S. qui ne sont pas tenus d'obtenir ladite autorisation pour tout usage du présent document à des fins internes.

MARSH S.A.S. – Société de courtage d'assurances. Société par Actions Simplifiée.

Capital 5.807.566,00 Euros. RCS Nanterre : 572 174 415. N° ORIAS 07 001 037 – www.orias.fr.

N° TVA intra-communautaire : FR 05 572 174 415.

Siège social : Tour Ariane – 5, place des Pyramides – 92800 Puteaux. Assurance de responsabilité civile professionnelle et Garantie financière conformes aux articles L512.6 et L512.7 du code des assurances.

Direction Communication et Marketing 1312. © Tous droits réservés Marsh S.A.S. 2013.

LES ATOUTS MARSH

Ses consultants sont spécialisés dans la gestion des risques professionnels et notamment le risque routier en entreprise.

Sa collaboration avec Automobile Club Prévention, société de conseil spécialisée dans la prévention et la maîtrise du risque routier.

Un partenariat entre Automobile Club Prévention / Assureurs / Marsh constitué par un accord tripartite valorisé auprès du marché de l'assurance.

Pour plus d'information,
un numéro unique :

01 41 34 56 56

Marsh est présent à :

Paris La Défense
Aix-en-Provence
Bordeaux
Lille
Lyon
Orange
Toulouse

www.marsh.fr